La place du FOS dans le contexte universitaire et professionnel algériens : cas des banquiers algériens

The place of FOS in the Algerian academic and professional context: the case of Algerian bankers

BELKAIM Leila
Université Ibn Khaldoun Tiaret, Algérie
Laboratoire :ELILAF
belkaimleila@gmail.com

Date de soumission: 02 /01/2026 date d'acceptation: 24/03/2026

Résumé :

Cette recherche s'inscrit dans le sillage des études du français sur objectifs spécifiques (FOS) plus particulièrement, le français langue professionnelle. Notre cible est un public spécifique, en l'occurrence des banquiers exerçant dans le secteur professionnel des banques nationales et internationales. Nous voulons à travers cette contribution, optimiser la formation universitaire en procédant à une démarche ingénierique basée sur l'analyse des besoins langagiers conformément au marché de l'emploi. Les besoins des employeurs seraient plus ou moins bien définis ou à définir selon les entreprises et les secteurs d'activité, réclamant à leur tour des plans de formation techniques, scientifiques et plurilingues

Mots clés : FOS ; Formation universitaire ; banquiers, besoins ; Emploi

Abstract:

This research follows on from studies on French for Specific Purposes (FSP), particularly French for professional purposes. Our target audience is specific: bankers working in the professional sector of national and international banks. Through this contribution, we aim to optimize university education by taking an engineering approach based on the analysis of language needs in line with the job market. The needs of employers would be more or less well defined or to be defined depending on the companies and sectors of activity, in turn requiring technical, scientific, and multilingual training plans.

Key words : FOS; University education; bankers, needs; French for banking

* BELKAIM Leila

Introduction:

Le français en Algérie demeure la langue de la réussite et du savoir, et ce, malgré son statut de langue étrangère. Son usage domine l'environnement sociolinguistique algérien. Le quotidien algérien est fortement marqué par cette réalité, la majorité des entités administratives utilisent la langue française dans leur communication, leur gestion, les bordereaux et toutes leurs correspondances officielles, à ce titre on peut citer : le secteur de l'enseignement (dans les trois paliers), universitaire, commercial, financier, médical et informatique. De ce fait, il en sort que le français occupe une place prépondérante dans les milieux professionnels. En effet :

> *Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française.* **(Sebaa. R. 2002 p. 85).**

En effet, cette situation problématique nous interpelle du fait que ces employés ont eu un cursus scolaire et universitaire dispensé majoritairement en langue arabe, mais, dès qu'ils arrivent dans le monde de l'emploi un décalage linguistique se fait sentir, nombreux d'entre eux sont confrontés à l'usage obligatoire du français. Ainsi, il convient de voir de près la qualité de la formation universitaire offerte en langue française aux banquiers arabophones à la base. La rupture provoquée chez ce public se dessine comme une situation paradoxale qui laisse voir un hiatus entre les langues enseignées et leur pratique. En termes d'employabilité ces formés rencontrent de multiples problèmes sur le terrain à cause de l'exigence des langues étrangères, en l'occurrence le français. Il importe de préciser que l'objectif est de repérer et de comprendre la relation établie entre

la formation universitaire ainsi que ses débouchées professionnelles afin de cerner les besoins langagiers et communicationnels des banquiers sur le terrain.

Notre recherche consiste à apporter des réponses aux questionnements suivants : est ce que les objectifs de la formation universitaire des banquiers prennent en compte les exigences du monde de l'emploi ? Ce public spécifique a-t-il besoin d'un français spécifique ?

Donc, nous supposons que les études universitaires montraient un décalage observable entre la formation et la réalité du terrain professionnel, en plus particulier dans les secteurs où le français est l'outil primordial de toute communication. Ce fossé serait pour ces formés la cause d'une difficile insertion professionnelle. Les besoins des employeurs seraient plus ou moins bien définis ou à définir selon les entreprises et les secteurs d'activité, réclamant à leur tour des plans de formation techniques, scientifiques et plurilingues. Afin de trouver réponses à ces questions, nous allons décrire le contexte pédagogique lié à l'enseignement du français des banquiers, et ce, afin de l'objectiver. Pour voir le profil de sortie des formés nous devrons mettre le focus sur les programmes mis en place. Il est nécessaire de procéder par effectuer des entretiens semi directifs avec les employés des banques algériennes pour remonter jusqu'aux véritables difficultés qui entravent la formation universitaire et le monde professionnel.

1. Le Français sur objectif spécifique (FOS)

Le FOS a été décrit de plusieurs manières par différents auteurs : Le Français sur objectifs spécifiques […] s'adresse à des publics devant acquérir de plus en plus rapidement, dans un but utilitaire présent ou futur, un capital culturel et langagier : des savoirs, des savoir-faire et des comportements qui leur permettent de faire face aux situations auxquelles ils seront confrontés dans leur vie universitaire ou professionnelle. ***(Carras et al. 2007 : 7)*** C'est une démarche maîtrisée de conception de programme, visant des compétences de

communication partielles, que l'on cherche à faire acquérir à un groupe des personnes déjà insérées dans l'emploi *« ou à tout le moins, bien avancées, sur la voie de la qualification professionnelles ».* ***(Mourlhon-Dallies, 2008, p : 50)*** Ce n'est pas le lieu de formation linguistique– une faculté de médecine, un département de géologie-qui doit déterminer la mise en place d'un cours de FOS, « *mais bien l'éventualité d'une utilisation professionnelle ou universitaire du français au-delà de cette formation »* ***(Mangiante& Parpette, 2004, p : 14)*** […] Le FOS se caractérise par deux paramètres essentiels : des objectifs d'apprentissage très précis et des délais de mise en œuvre limités « *quelques mois plutôt que quelques années»* ***(Cuq, 2003)***, une diversité des publics, la motivation de ses publics et « *la prise en compte de la rentabilité de l'apprentissage* ». ***(Qotb, 2009)*** Le FOS se distingue également par les paramètres suivants : la prise en compte des particularités du public et l'identification de ses besoins, (Richer, 2008), un public exigeant, et souvent hétérogène ***(Challe, 2002; Mourlhon-Dallies, 2008),*** le genre discursive du domaine visé, un lien étroit entre langage et action dans sa méthodologie et des enseignants qui ne connaissent pas le domaine de spécialité des apprenants (Richer, 2008).Les finalités qui orientent globalement l'action pédagogique dans le domaine de l'enseignement du FOS sont les suivantes : faciliter pour les professionnels et les spécialistes dans le domaine, la communication écrite ou orale en langue française, les aider à lire des documents de leur spécialité. Mais le cas des étudiants banquiers algériens montre qu'ils « *se trouvent donc dans l'incapacité de construire des connaissances dans leur domaine via cette langue. Nous assistons au cas de figure où la langue française, sans être la langue officielle de l'Algérie, est la langue d'acquisition des savoirs et de scolarisation à l'université ; une langue apprise et utilisée dans et par le système scolaire. Il est temps de reconsidérer les méthodes d'enseignement du français et en français, en particulier dans les filières techniques et scientifiques, afin de réduire les échecs dans la formation. Il faudrait, en effet envisager cette langue de scolarisation en termes de fonctionnalité. C'est-à-dire que la langue doit être appréhendée en dépassant tout conflit ; une évaluation doit être engagée*

sur le terrain afin de définir exactement les perspectives nécessaires à la conception de programmes au contenu adapté aux besoins de l'étudiant ». ***(Ferhani, 2014, p224)***

2. Méthodologie

2.1 Enquête

Notre enquête s'est déroulée au sein de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) de la ville de Tiaret. Nous nous sommes penchés sur ce domaine de pratique car il est déterminé par plusieurs facteurs. D'abord, parce que le secteur bancaire est un groupe social et un locuteur collectif homogène du moment où il se définit par un usage de langue commun, une gestion économique commune, des attentes communes et des critères pareils tant à la langue que dans la structure. Nous tenons à présenter le département des Sciences Commerciales à l'intérieur de l'université algérienne, ce dernier est rattaché à la faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion qui regroupe à son tour trois (03) spécialités : -Comptabilité & Fiscalité, -Marketing et -Commerce International. Il gère le système LMD avec ses trois cycles « Licence-Master-Doctorat ». Le premier cycle « Licence » Deuxième année : Sciences Commerciales. Troisième année : Marketing. Commerce International. Le deuxième cycle « Master ». Première année et deuxième année « Commerce International ». Première année et deuxième année « Marketing des Services ». Les diplômes : Le département décerne des licences dans les spécialités indiquées ci-dessus ainsi que le diplôme de Master en Marketing, et en Comptabilité (système LMD). Pour savoir si les dispositifs de formation en français bancaire coïncident avec les débouchés professionnels, nous procédons par décrire le programme et contenus du français destiné à cette catégorie d'étudiants. Ce qui est observable à première vue est qu'avant l'année 2008, la langue d'enseignement de toutes les disciplines est l'arabe classique, excepté le cours d'informatique qui était en français. La répartition des matières dans ce système classique se fait comme suit : cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD). Les

étudiants dispensaient d'un seul cours de langue étrangère, l'anglais. Les étudiants suivent deux années de tronc commun en licence puis se spécialisent en troisième année soit en « assurance banque » ou « Management financière ». Pour le système (LMD) la formation se fait majoritairement en langue française. Tout comme le système classique, les étudiants suivent deux années de tronc commun en licence puis se spécialisent en troisième année. Tous les modules enseignés étaient techniques à savoir : -comptabilité, -économie générale, -introduction à l'économie générale, - statistiques, -Macro- économie, - Micro- économie, - Maths etc. les cours se basent notamment sur l'enseignement de la terminologie, concepts des textes spécialisés. A ce niveau, on remarque que la didactisation du français pour la filière commerce doit nécessairement répondre à de nombreux besoins, répondant aux exigences du marché de l'emploi, prévoir l'installation des compétences transversales réutilisables dans des situations professionnelles prévisibles. L'absence du module de langue française dans la formation universitaire classique ou (LMD), constitue véritablement un handicape linguistique inhérent ; du fait que les étudiants se chargent eux même à avoir des cours de soutien afin de perfectionner leur niveau de langue en français. L'absence de cette matière rend les pratiques pédagogiques inefficaces puisque les besoins effectifs de la formation ne peuvent pas être pris en considération en recourant uniquement à la langue arabe. Ainsi dire, les étudiants arabophones qui ont été parachuté à la filière du commerce éprouvent un taux important de difficultés pendant leur cursus universitaire et surtout quand ils arrivent sur le terrain professionnel. Pour finir, après avoir confronté le programme du système classique et le système (LMD), on trouve autant de données révélatrices de décalage et une inintelligibilité par rapport aux contenus proposés aux étudiants, exclusivement centrés sur l'arabe ainsi que l'absence totale d'un module de langue française. Pour les deux systèmes, il convient de préciser que cette inadéquation du programme pour ces étudiants de commerce à savoir les objectifs, les buts, les activités et procédés d'évaluation, les méthodes a engendré une

qualité de produit mal fait et mal réfléchi qui ne concorde pas avec le monde de l'emploi et institutionnel.

2.2 Résultats : analyse des profils

Afin, de réaliser une expertise des programmes et faire sortir des aspects importants, nous commençons par mettre le focus sur le profil d'entrée et de sortie des étudiants :

- Absence / présence, du français pendant la formation universitaire offerte aux étudiants de commerce.
- Savoir le niveau des étudiants de manière générale en langue française et le français pendant le parcours de la formation universitaire.

Tous ces paramètres vont être pris en considération afin de dresser un bilan précis sur l'utilisation du français des formés en milieu professionnel.

Donc, nous nous sommes entretenus avec quatre banquiers exerçant dans la Banque Nationale Algérienne (BNA), de profil et de sexe variés : trois hommes et une femme. Leur âge varie entre 29 et 67. La femme est âgée de 60 ans ayant le niveau de terminale et recrutée 1988, un autre de sexe masculin est le plus âgé de tous ,67 ans, niveau terminale et recruté 11982. Deux d'entre eux sont plus jeunes ils sont entre 29 et 34 ans, ils ont tous les deux ont fait des études supérieures (Licence +Master. Pour les désigner nous leur avons attribués les matricules suivants : H1 pour le plus vieux, F1 pour la femme et h1, h2 les jeunes. Ils sont riches d'expérience professionnelle allant jusqu'à 40 ans. Lors des entretiens semi-directifs, nous leur avons proposé de répondre aux questions suivantes :

1- Au quotidien, quand et où vous utilisez le français ?

2- Quelle langue utilisez-vous sur le terrain professionnel ?

3- Quelles sont les difficultés langagières et communicationnelles dans les situations professionnelles ?

4- Lors de la formation universitaire, comment vivent les étudiants arabophones le "basculement" vers un enseignement en français ?

La première question qui relève de l'usage de français standard nous renseigne qu'il est d'emploi restreint se limitant à des usages particuliers

H 1 : Oui, lecture et réseaux sociaux

F1 : Seulement au travail

h1 : Rien que sur Facebook

h2 : Oui avec ma copine qui habite en France

Nous avons remarqué à travers les réponses collectées que même si le français est qualifié de langue étrangère pour eux, il demeure la langue première dans le domaine du travail et de communication, il est très répandu dans différents secteurs : l'enseignement supérieur, médias, usage quotidien, milieu professionnel, vie économique.

Les banquiers interrogés sur les types de discours usités sur le terrain professionnel montrent qu'il est question des deux discours oral/écrit. Les banquiers utilisent le discours écrit lors de la rédaction des courriels, correspondances, rapports, compte rendu, visa de chèque, ouverture de compte...quant à l'oral son usage se fait moins, sauf pour les deux cas, h1 et h2, qui sont des cadres supérieurs dans la banque. Ils affirment que le recours à l'oral en français s'opère à des moments exclusifs, ils utilisent le français à l'oral : à la réception d'un client immigrés, lors des réunions avec des étrangers ou avec les membres de l'institution et l'administration.

Cependant, il est à noter que pour le cas h1 et h2 l'interaction se fait majoritairement par le canal écrit, ce qui donne peu de chance à l'usage oral du français

h1 : principalement, la priorité est accordée au discours écrit car nos tâches quotidiennes administratives se réalisent uniquement en français.

h2 : le discours écrit qui est plus sollicité car la banque est un milieu francophone, tous les échanges se font en français.

H1 : les deux discours sont à appliquer écrit/oral, mais l'oral est prioritaire car je m'occupe à accueillir les clients au sein de la BNA pour leur proposer les produits bancaires les plus adaptés à leurs besoins, l'oral varie selon l'opération

et le degré de la qualification du client. Pour ce qui est de l'écrit, on l'utilise uniquement dans les correspondances, rapports...

F2: le plus souvent c'est l'écrit professionnel entre collègues et supérieurs.

Dans le contexte interrogé, nous avons remarqué à travers les réponses de nos enquêtés des problèmes dans le milieu professionnel de genre langagiers et communicationnels à l'égard du français des banquiers. Ce français a posé un problème pendant les débuts du recrutement, et même après de nombreuses années d'exercice, ces dysfonctionnements se manifestent à tous les niveaux, que ce soit du côté de la compréhension/expression orales ou bien de la compréhension/expression écrites. Ce qui constitue un réseau d'information négatif qui réside dans l'incompatibilité du français par rapport à la formation universitaire et la réalité du terrain puisque la plupart d'entre eux ont eu des problèmes aux niveaux langagiers et communicationnels.

À partir de notre enquête sur les problèmes rencontrés sur le terrain, nous avons enregistré des cas variés selon :

« F1 : à mes débuts, et comme j'ai été recrutée sans formation au préalable les problèmes avec la langue française étaient au quotidien, notamment en matière de rédaction des rapports.

H1 : je n'ai eu aucun problème dans mes échanges quotidiens.

h1 : vu que tout mon enseignement était dispensé en langue arabe ceci a engendré énormément de difficultés d'adaptation et de réussite : à l'université, pendant le concours où le français était un facteur décisif de réussite en outre tous les entretiens oraux étaient conduit en français, la formation à la ESB (Ecole Supérieure de Banques) et à la BNA (Banque Nationale Algérienne)

h2: la maitrise du français est une condition de réussite et de travail. On est obligé de développer des compétences linguistiques et communicationnelles. Tout se fait en français à l'intérieur de la banque. Pour dire que notre mission n'est pas une chose aisée.

Cette situation s'appuie sur des mécanismes et des stratégies efficaces afin de combler les lacunes linguistiques et communicationnelles. Notre but était de savoir comment ces employés ont pu contourner tous ces obstacles. Ainsi ces banquiers ont fait usage de multiples issues pour pallier ces dysfonctionnements, pour H1 la solution était de s'imprégner des modèles déjà établis comme support, en procédant par le changement des informations nécessaires, si non pour F1 l'aide des collègues plus expérimentés dans le secteur bancaire était primordiale ainsi que l'usage du stock internet pour imiter les écrits administratifs.

« *H1: pour être franc avec vous, ma façon de faire était de m'appuyer sur des modèles de pièces déjà faites pour ne changer que les informations nécessaires. Quant à la rédaction des rapports ou autres documents je n'hésitais pas à demander de l'aide, de la correction convenable ou de me faire dicter des termes adéquats à mes collègues plus anciens qui ont acquis une expérience assez riche dans le domaine.*

F2: heureusement pour moi, je me débrouillais tant bien que mal car j'étais bilingue, j'avais fait toutes mes études du primaire jusqu'au lycée en forte partie en français.

h1 : quant à la rédaction des écrits, ma base était de prendre les archives de l'entreprise, autrement dit je prenais par exemple des notes de service ou des appels d'offres antécédentes et je me referais sur ces modèles. Pour la rédaction des E-mails, je me débrouillais des exemples sur Google en faisant du copier/coller puis en changeants les informations particulières.

h2: avant d'occuper ce poste à la BNA, j'étais partie en France pour m'y installer mais comme le français m'a fait défaut je me suis aussitôt résigné de rentrer en Algérie. Mais l'ironie du sort fait que je me retrouve encore une fois face à face à la langue française. Sans rien vous cacher je l'ai dépréciée, ma préférence va à l'anglais que j'apprécie beaucoup. Pour arriver à satisfaire mes supérieurs et faire mon travail convenablement je m'applique pendant les formations continues qui se font une fois par mois à Alger. »

Puis nous nous sommes penchés sur la question du module de français pendant le cursus universitaire. Les deux enquêtés H1 et F 2 ont répondu qu'il avait pendant le tronc commun un module de « langue étrangère » après avoir été formés durant toute leur scolarité en langue arabe. Il est question dans ce module de voir le coté terminologique et morphologique du lexique ce qui était loin de toute forme langagière et communicationnelle de la langue française sur le terrain professionnel.

« h1: Non, ce module ne prend en charge que la traduction des termes français vers l'anglais, chose qui ne peut servir à grand-chose pour notre cas. C'est cette situation qui a entravé notre mise en place dans le milieu professionnel.

h2: Non, peut être que ce module est capital dans le canevas universitaire, mais pour notre cas il ne nous rend pas service, afin d'accomplir notre travail de banquier dans les meilleures conditions nous avons des besoins spécifiques et généraux d'ordre culturels, linguistique et communicationnel. »

3. Résultats et discussion

Notre objet d'étude était un public spécifique, celui des banquiers algérien le cas de la BNA, à travers notre expertise nous avons porté un grand intérêt au français spécifique destiné à cette catégorie dans le domaine professionnel, et ce, pour étudier le contexte où s'opère cette langue ainsi que les besoins et les attentes de ce public. Notre point de départ était d'expertiser le programme destiné aux étudiants inscrits dans la filière de commerce. Nous signalons que les contenus sont centrés essentiellement sur la terminologie et sur l'enseignement des modules à partir de la deuxième année en français sans prendre en compte les insuffisances linguistiques des étudiants en la matière. Ce qui laisse dire que la situation du module « français langue étrangère » ne correspond pas à la complexité linguistique, langagière et communicationnelle du domaine bancaire.

Mais à part le tronc commun tous les étudiants de commerce vont faire leurs études en français, du concours de l'admission qui se fait en français à la formation de l'ESB où le français est langue de communication à l'oral et à l'écrit.

La formation se termine par la rédaction d'un mémoire en français qui doit être soutenu devant un jury d'expert francophone.

Cependant il est à rappeler que l'enseignement de ce public était durant toutes sa scolarisation (du primaire, collège au lycée) en langue arabe, y compris les matières scientifiques telle que : sciences physique, mathématiques, gestion-économie... les heures de FLE engagées sont minimes et très réduites pendant cette période. Seulement, à la fin de cette formation on attend de ces banquiers d'exceller en langue française tel un natif dans le milieu professionnel. C'est cette « cassure » voire « hiatus » entre des étudiants formés en langue arabe lié à la profession de banquier, devenus du jour au lendemain des francophones, qui pose énormément de difficultés. Fatma Farhani pour sa part souligne que « *L'enseignement/apprentissage du français doit y être pensé en termes d'ingénierie de la formation plutôt qu'en termes d'enseignement scolaire déconnecté du contexte et des contraintes d'un exercice professionnel dans le monde de la finance en général et celui des banques en particulier.* » **(Ferhani, 2014, p228)**. Ce qui complique les choses et empêche les étudiants de commerce à des résultats probants c'est bien le nombre d'heures réduit en tronc commun, qui se résume en un cours magistral et l'absence de TD (Travaux dirigés). A cela s'ajoute un paramètre important négligé jusque- là ; le facteur d'orientation des étudiants à partir de la deuxième année à recevoir un enseignement en français de toutes les disciplines de spécialité comme étant des francophones de longue date alors que le déficit en matière d'écriture /lecture fait obstacle de réussite chez eux, ce qui rend la pratique enseignante inefficace. *« L'élément moteur et le support de cette ingénierie est le curriculum qui, contrairement au simple programme de langue, permet de regrouper plusieurs paramètres et de les intégrer dans une synergie dynamique en vue d'une maîtrise par les étudiants de compétences communicationnelles et linguistiques.* » **(Ferhani, 2014, p228)**. Tel qu'enseigné le programme présente une incompatibilité avec les besoins de formation de la population estudiantine et le domaine professionnel. Ce programme semble

osciller entre la maitrise relative du FLE et les objectifs ambitieux du français usuel dans le milieu professionnel.

Lors des entretiens semi-directifs nous avons remarqué que tous les étudiants affirment la sensibilité du milieu professionnel. En effet, il est nécessaire de souligner que ce publique estudiantin est arabophone de formation ce qui rend dure son intégration dans le domaine professionnel, le passage à l'enseignement en français sans qu'il y ait de base solide dans leur cursus universitaire provoque de la résistance chez eux, ils disent en unanimité ne pas bénéficier de formations linguistiques spécifiques pour réussir sur le terrain professionnel. Ils n'ont pas eu également de l'aide à surmonter les obstacles langagiers et communicationnels auxquels ils font face. Contrairement à cela, la formation en français des banquiers doit se faire à partir du lycée et la première année universitaire en se centrant plus sur les côtés pragmatiques de la langue française en la combinaison avec le monde de l'employabilité pour créer une synergie entre le profil de sortie du futur banquier et les exigences du monde économiques.

Conclusion

Au terme de cette recherche, l'enquête a fait sortir tant de paramètres abordant le statut qu'occupe la langue française des banquiers algériens dans le programme universitaire et le milieu professionnel. D'abord, cette langue étrangère n'occupe pas une place idoine à l'université, son programme la relègue au second plan, durant l'année du tronc commun sa fonction consiste à traiter de la terminologie. Puis, rappelons que ces étudiants étaient arabophones. Or, en deuxième année ils sont pris par la tourmente où plusieurs modules sont enseignés en français, chose qui déstabilise de plus en plus leur apprentissage. Au final cette formation ne prend pas en considération les besoins effectifs des étudiants. En effet, l'enquête a révélé que la majorité des nouvelles recrues dans les domaines administratifs où les interactions se font en français, code oral/écrit, les exposent à de nombreux obstacles. Il s'avère que le problème de la maîtrise des bases

essentielles du français spécifique crée un hiatus entre la formation universitaire et les issues dans le secteur professionnel. Pour pallier ces dysfonctionnements linguistiques, il est nécessaire de procéder à une formation spécifique universitaire pour ces banquiers afin de les préparer au monde de l'emploi. On préconise aussi des formations en langue professionnelle pour les banquiers chez qui il y a insuffisance linguistique de communication, en faisant cas de la langue générale de la banque et la langue parlée par les spécialistes du monde économique.

Références bibliographiques

CARRAS, Cathrine., TOLAS, Jaqueline, KOHLER, Patricia., & SZLIGYI, Elisabeth. (2007). *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*. D. Abry: Clé international. Paris.

FERHANI, Fatma. (2014). Statut du français à l'École Supérieure de Banque d'Alger : FLE, FOS OU FLS ? Dans Éla. Études de linguistique appliquée (n° 174), pages 221 à 229. [En ligne] :http://www.cairn.info/revue-ela-2014-2-page-221.htm

MANGIANTE, Jean-Marc & PARPETTE, Chantale. (2004). Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours. Hachette FLE coll. F. Paris,

MOURLHON-DALLIES, Florence. (2006). Penser le français langue professionnelle, in Le français dans le monde, n° 346, Clé International, Paris, pp. 25-28.

QOTB, Hani. (2009). *Vers une didactique du français sur objectifs spécifiques médié par Internet.* (Editions Publibook). Paris : Éditions Publibook.

SEBAA, Rabah. (2002). L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée. Oran : Edition Dar el Gharb.